

CONSEIL MUNICIPAL du 30 JANVIER 2026

Liste des délibérations

Date de la convocation : 23 janvier 2026

Conseillers en exercice	15
Conseillers présents	12
Pouvoir	00

L'an deux mille vingt-six, le trente janvier, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Vincent GELAS, Maire

Présents : V Gelas – F Imbert - JM Gimaret - N Feltrin – C Beguet – B Doucet-Bon - C Feltrin - B Sainclair – F Serrurier – L Wynarczyk - M Chaube – R Vagnat

Excusées : B Monel – S Tricaud

Absente : M Sarr

Quorum : 12/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Franck SERRURIER est désigné secrétaire de séance.

ooooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

ooooooOOOooooo

Délibération n° 2026/01/01 – Autorisation d'ouverture de crédits en 2006 en investissement avant le vote du budget – **Approuvé à l'unanimité**.

Délibération n° 2026/01/02 – Personnel communal : modification de la durée du temps de travail du poste d'agent polyvalent périscolaire – **Approuvé à l'unanimité**.

Délibération n° 2026/01/03 – Offre d'achat de CELLNEX pour une partie de la parcelle cadastrée section ZC – n° 63 où est implantée une infrastructure de téléphonie mobile – **Approuvé par 11 voix pour et 1 voix contre**.

Délibération n° 2026/01/07 – Instauration d'une redevance de nettoyage pour les dépôts sauvages – **Approuvé à l'unanimité** sauf pour le montant forfaitaire à 1 000 € approuvé par **9 voix pour 3 voix contre**.

Délibération n° 2026/01/05 – Dénomination d'une voie – Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2026/01/06 – Retrait de la délibération approuvant la modification n° 01 du Plan Local d'Urbanisme – Approuvé à l'unanimité.

